

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SERVICE
ENFANCE
ROUENNAIS



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Contenu

Introduction.....	5
I. Activité et population accueillie	6
A. L'activité – données globales des accueils réalisés.....	6
1. Les habilitations	6
2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation du service.....	7
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global	8
4. Le nombre d'accueils préparés et en urgence au global.....	9
B. Les accueils en hébergement (<i>MECS</i>).....	10
1. Activité et population accueillie	10
1.1. Les autorisations.....	10
1.2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation	11
1.3. La file active : le nombre de jeunes suivis dans l'année.....	11
2. Les mouvements	11
2.1. Les mouvements internes et externes	11
2.2. Le nombre d'accueil préparés et en urgence.....	12
2.3. Le nombre de sorties par orientation.....	13
3. Les personnes accueillies.....	13
3.1. Le profil des personnes accueillies.....	13
3.2. La situation familiale et les liens parentaux.....	14
3.3. Le droit des parents des usagers	14
3.4. La situation géographique et les transports	15
3.5. Les mesures de placement et de protection.....	16
3.6. La scolarité	17
Déscolarisés.....	18
3.7. La santé	19
3.8. Les prises en charges complexes.....	28
4 Accueil modulable protection de l'enfance (<i>SMD</i>).....	30
1. Activité et population accueillie	31
1.1. Les autorisations.....	31
1.2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation	31

1.3.	La file active : le nombre de jeunes suivis dans l'année.....	32
2.	Les mouvements.....	32
2.1.	Les mouvements internes et externes	32
2.2.	Le nombre d'accueil préparés et en urgence.....	32
2.3.	Le nombre de sorties par orientation.....	33
3.	Les personnes accueillies.....	33
3.1.	Le profil des personnes accueillies.....	33
3.2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	34
3.3.	La situation géographique et les transports	35
3.4.	Les mesures de placement et de protection et replis.....	35
3.5.	La scolarité	36
3.6.	La santé	37
3.7.	Les prises en charges complexes.....	39
3.8.	Analyse et observations des événements indésirables	40
II.	Vie du service	41
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	41
1.	La personnalisation de l'accompagnement	41
2.	Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale.....	41
3.	L'observatoire des événements indésirables.....	42
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	44
1.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	44
2.	Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable	46
3.	La participation du service à l'élaboration du projet d'établissement	47
III.	Projet de service (objectifs et résultats, orientations)	48
A.	Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service, actions marquantes en 2022	48
B.	Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S).....	49
C.	Le plan d'actions Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (VAR S).....	55
	Conclusion : Perspectives	57

Introduction

Pour le Service enfance rouennais, l'année 2022 se caractérise par :

- une capacité globale du SER (MECS et SMD) qui demeure inchangée en 2022 ;
- la tenue de groupes pluridisciplinaire sur les modalités de travail entre l'UASF et les MECS du SER, d'Adoseine et les 2 MECS spécialisées de l'ASTR que sont l'Ancre et Chantelou ;
- la mobilisation de l'ensemble des professionnels et leur participation aux groupes de travail relatifs à l'élaboration du prochain projet d'établissement ;
- la sur-occupation des MECS par des accueils en urgence durant plusieurs mois de l'année. Cela a indéniablement affecté les conditions d'accueil de l'ensemble des enfants pris en charge. On fait donc le constat que la mission d'accueil d'urgence dévolue à des unités spécifiques de l'IDEFHI, déborde sur les MECS classiques ;
- une modification importante de la composition de l'équipe de direction :
 - o L'absence de la directrice durant plusieurs mois ayant donné lieu à deux intérim de direction, le premier de février à août 2022 et le second de septembre 2022 à novembre 2022 ;
 - o L'absence d'adjoint de direction à compter de janvier 2022 ;
 - o Le redécoupage de l'encadrement des MECS Oissel et Cordouan par un seul et même cadre, suite au départ à la retraite de la cadre de la MECS Cordouan ;
 - o Le départ de la cadre du SMD et son absence de remplacement jusqu'en janvier 2023;
 - o Le départ à la retraite de la cadre de la MECS Sotteville qui assurait également l'intérim de la MECS Du Clos des roses ;
 - o La prise de poste de trois nouveaux cadres sur les unités du Clos des roses, Vert-Pré et l'UASF et Sotteville ;
 - o L'arrivée d'une coordonnatrice sur les MECS Hoëdic et Couronne et sur les MECS Oissel et Cordouan.

Ce rapport d'activité a été réalisé grâce à un travail collectif auquel ont participé l'ensemble des membres de l'équipe de direction du SER, l'équipe administrative, l'infirmière, l'équipe de psychologues et la référente scolarité insertion.

I. Activité et population accueillie

A. L'activité – données globales des accueils réalisés

1. Les habilitations

Unité	Capacité théorique au 31 décembre 2022
Cordouan	15
Clos des Roses	16
Hoëdic	12
Vert-Pré	18
Couronne	12
Oissel	19
Sotteville	14
Total 2020/2021/2022	106
Accueil modulable Service Enfance 2021/2022	60

Le nombre global d'habilitations du Service Enfance Rouen n'a pas été modifié en 2022.

2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation du service

	Taux d'occupation mensuels	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
		MECS	4006 CORDOUAN	91,0%	94,0% X	97,0%	100,0%	100,0%	106,4%	106,7%	106,7%	99,3%	94,6% X
	4007 CLOS DES ROSES	90,1%	106,3%	106,3%	107,9%	106,3%	101,5%	91,5% X	101,6%	106,3%	106,3%	106,3%	105,0%
	4008 HOEDIC	106,7%	102,7%	103,2%	92,8% X	101,6%	100,6%	91,7% X	100,0%	100,0%	100,0%	101,4%	99,2%
	4010 VERT PRE	102,3%	105,6%	105,6%	105,6%	101,4%	105,6%	102,9%	102,3%	105,6%	105,6%	105,6%	100,2%
	4011 COURONNE	100,0%	100,3%	107,0%	106,1%	108,3%	108,3%	108,3%	112,9%	96,4%	100,0%	100,0%	98,4%
	4106 OISSEL	100,3%	96,8%	101,7%	105,3%	105,3%	105,3%	98,6%	110,5%	105,1%	110,7%	100,4%	100,7%
	4108 SOTTEVILLE	100,0%	100,0%	100,0%	103,1%	107,1%	107,1%	105,8%	104,6%	98,8%	101,6%	107,1%	103,0%

SMD	5601 SMD ROUEN	80,9% X	87,0% X	95,5%	98,3%	90,9% X	89,2% X	98,6%	92,9% X	92,3% X	91,1% X	93,3% X	94,8% X
------------	----------------	---------	---------	-------	-------	---------	---------	-------	---------	---------	---------	---------	---------

Il est constaté une forte progression des taux d'occupation sur les trois dernières années notamment à partir d'avril 2022.

3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global

Unité	Présents au 31/12/2020	Sorties externes 2020	file active 2020	Présents au 31/12/2021	Sorties externes 2021	file active 2021	Présents au 31/12/2022	Sorties externes 2022	file active 2022	Capacité habilité 2022	Tx de Fa 2022
4006 - Cordouan	14	3	17	14	7	21	14	9	23	15	1,53
4007 - Clos des Roses	16	2	18	16	5	21	15	9	24	16	1,50
4008 - Hoëdic	11	8	19	12	3	15	12	7	19	12	1,58
4010 - Vert-Pré	18	4	22	18	3	21	17	4	21	18	1,17
4011 - Couronne	10	2	12	12	4	16	12	3	15	12	1,25
4106 - Oissel	21	3	24	18	7	25	19	5	24	19	1,26
4108 - Sotteville	14	2	16	14	1	15	13	8	21	14	1,50
5601 - Accueil modulable Service Enfance	56	41	97	52	27	79	55	52	107	60	1,78
Total	160	65	225	156	57	213	157	97	254	166	1,53

Le service a accompagné 254 jeunes en 2022. Le taux de file active moyen est passé de 1.26 en 2021 à 1.53 en 2022.

4. Le nombre d'accueils préparés et en urgence au global

Unité	Admission d'urgence	Admission préparée	Total des Admissions
Cordouan	10	3	13
Clos des Roses	6	4	10
Hoëdic	5	7	12
Vert-Pré	4	2	6
Couronne	4	4	8
Oissel	7	7	14
Sotteville	6	7	13
Total hébergement	42	34	76
Accueil modulable Service Enfance	0	33	33
Total global 2022	42	67	109
Total 2021	21	50	71
Total 2020	16	51	67

Durant l'année 2022, les 7 MECS du Service Enfance ont réalisé 76 admissions

Le nombre d'admissions sur l'unité du SMD a été de 33 en 2022.

B. Les accueils en hébergement (MECS)

1. Activité et population accueillie

1.1. Les autorisations

Unité	Capacité théorique au 31 décembre 2022	Présents au 1er janvier 2022	Présents au 31 décembre 2022	Places disponibles au 31 décembre 2022
Cordouan	15	14	14	1
Clos des Roses	16	15	15	1
Hoëdic	12	12	12	0
Vert-Pré	18	18	17	1
Couronne	12	14	12	-2
Oissel	19	18	19	0
4108 - Sotteville	14	13	13	1
Total 2022	106	104	102	2
Total 2021	106	101	104	2
Total 2020	106	101	104	2

Les sept maisons d'enfants à caractère social restent sur une capacité globale de 106 places, pour des enfants dont l'âge varie de 3 à 17 ans révolus.

En fin d'année 2022, on observe que 7 les MECS sont quasiment complètes, et même que la MECS Couronne est en sureffectif de 2 jeunes.

1.2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation

	Taux d'occupation mensuels	MECS											
		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
4006 CORDOUAN	91,0%	94,0% X	97,0%	100,0%	100,0%	106,4%	106,7%	106,7%	99,3%	94,6% X	98,0%	96,1%	
4007 CLOS DES ROSES	90,1%	106,3%	106,3%	107,9%	106,3%	101,5%	91,5% X	101,6%	106,3%	106,3%	106,3%	105,0%	
4008 HOEDIC	106,7%	102,7%	103,2%	92,8% X	101,6%	100,6%	91,7% X	100,0%	100,0%	100,0%	101,4%	99,2%	
4010 VERT PRE	102,3%	105,6%	105,6%	105,6%	101,4%	105,6%	102,9%	102,3%	105,6%	105,6%	105,6%	100,2%	
4011 COURONNE	100,0%	100,3%	107,0%	106,1%	108,3%	108,3%	108,3%	112,9%	96,4%	100,0%	100,0%	98,4%	
4106 OISSEL	100,3%	96,8%	101,7%	105,3%	105,3%	105,3%	98,6%	110,5%	105,1%	110,7%	100,4%	100,7%	
4108 SOTTEVILLE	100,0%	100,0%	100,0%	103,1%	107,1%	107,1%	105,8%	104,6%	98,8%	101,6%	107,1%	103,0%	

Le taux d'occupation des MECS du Service Enfance est en augmentation en 2022. On observe sur toutes les MECS et durant plusieurs mois de l'année 2022 des périodes de suractivité avec des taux d'activité supérieurs à 100%. Ceci est à mettre en lien avec la sur-occupation des services d'accueil d'urgence du territoire.

1.3. La file active : le nombre de jeunes suivis dans l'année

La file active des jeunes pris en charge dans les MECS du Service Enfance en 2022 a continué à augmenter (mouvement continu depuis 2020) avec une augmentation marquée pour la MECS de Sotteville où la file active est passée de 15 à 21 entre 2021 et 2022.

2. Les mouvements

2.1. Les mouvements internes et externes

Unité	Admissions (entrées directes)	entrées par mutation	Total des entrées	Sorties directes	Sorties internes	Total des sorties
Cordouan	9	4	13	9	4	13
Clos des Roses	4	6	10	9	1	10
Hoëdic	7	5	12	7	5	12
Vert-Pré	4	2	6	4	2	6
Croix Mare	4	4	7	3	4	7
Oissel	6	8	14	5	8	13
Sotteville	5	8	13	8	6	14
Total 2022	40	37	76	45	30	75
Total 2021	36	18	54	29	25	54
Total 2020	30	29	59	24	32	56

Le nombre d'entrées en 2022 (76) est bien supérieur à celui de 2021 (54) et 2020 (59).
Le nombre de sorties a lui aussi augmenté, passant de 56 en 2020 et 54 en 2021 à 75 en 2022 (+21).

2.2. Le nombre d'accueil préparés et en urgence

Unité	Admission d'urgence	Admission préparée	Total des Admissions
Cordouan	10	3	13
Clos des Roses	6	4	10
Hoëdic	5	7	12
Vert-Pré	4	2	6
Couronne	4	4	8
Oissel	7	7	14
Sotteville	6	7	13
total 2022	42	34	76
Total 2021	24	30	54
Total 2020	21	9	30

Durant l'année 2022, les 7 MECS du Service Enfance ont réalisé 76 admissions. 42 l'ont été dans le cadre de l'urgence (soit 77 % des accueils) et seulement 34 ont été préparées. Comme indiqué précédemment, ceci est à mettre en lien avec la saturation des unités du territoire dédiées à l'accueil d'urgence et au report de ces accueils sur les MECS ayant primitivement vocation à réaliser des accueils préparés.

- Les MECS de Cordouan et Oissel sont celles qui ont été le plus impactées par les accueils en urgence.
- Les MECS de Cordouan et Sotteville ont connu en 2022 une rotation du nombre de jeunes particulièrement élevée cette année. C'était également déjà le cas de la MECS Cordouan l'année dernière.

Si l'on regarde en arrière sur les 3 dernières années, on observe une tendance constante à l'augmentation du nombre d'accueils réalisés en urgence (21 en 2020, 24 en 2021 et 41 en 2022). Le nombre d'accueils en urgence a presque doublé entre 2020 et 2022.

Il convient ici de rappeler que la mission d'accueil d'urgence est complexe à réaliser pour des unités non dédiées à ce type d'accueil. Ceci était déjà indiqué dans le précédent rapport d'activité et demeure d'actualité encore cette année.

2.3. Le nombre de sorties par orientation

Orientation	Clos des Roses	Cordouan	Couronne	Hoëdic	Oissel	Sotteville	Vert-Pré	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Retour Famille	8	8	1	6	2	5	3	11	20	33
Autres établissements de la protection de l'Enfance	1	1	2	3	2	3	3	33	5	15
Autre / inconnu	1	1			1			3	0	3
Total	10	10	3	9	5	8	6	47	25	51

A l'image de 2021, l'année 2022 est marquée par l'augmentation du nombre de retour en famille (+13), soit 64.70% des sorties. L'augmentation du nombre d'orientation selon la modalité « retour en famille » peut s'expliquer par un accompagnement des familles soutenu, tant par l'UASF que depuis les MECS.

Le nombre de sorties vers d'autres établissements de la protection de l'enfance remonte légèrement par rapport à 2021, mais reste bien en-deçà des chiffres de 2020.

3. Les personnes accueillies

3.1. Le profil des personnes accueillies

SEXE	Clos des Roses	Cordouan	Couronne	Hoëdic	Oissel	Sotteville	Vert-Pré	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022
Garçons	14	15	12	17	17	16	14	95	91	105
Filles	11	12	8	6	15	11	10	56	63	73
Total	25	27	20	23	32	27	24	151	154	178

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les usagers accueillis sont majoritairement des enfants de sexe masculin (59%). La part du nombre de filles tant a augmenté très légèrement en 2022.

C'est sur la MECS Hoëdic que l'écart est le plus important en 2022 (6 filles pour 17 garçons).

3.2. La situation familiale et les liens parentaux

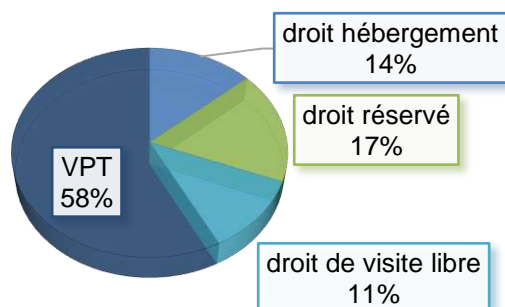
Tout comme les deux années précédentes, en 2022, la majorité des enfants accueillis sont issus d'un couple séparé (64,2%). Le nombre d'enfants issus d'une famille monoparentale et de parents en couple diminue par rapport aux années précédentes.

Situation des parents	Clos des Roses	Cordouan	Couronne	Hoëdic	Oissel	Sotteville	Vert-Pré	Total 2020	Total 2021	Total 2022
En couple	3	1	3				1	12	17	8
Monoparental	3	2	3	3	5	7	3	53	36	26
Séparé	9	12	5	9	13	8	14	73	100	70
Parent décédé	1			1				3	0	2
Déchu autorité parentale								1	0	0
MNA	1				1			2	2	2
Pupille							1	4	2	1
Total	17	15	11	13	19	15	19	148	157	109

3.3. Le droit des parents des usagers

	droit hébergement	droit réservé	droit de visite libre	Visite en présence d'un tiers	Sans visites et hébergements hors APJM
Clos des Roses	4	0	11	8	4
Cordouan	9		4	7	
Couronne	4	3	2	4	2
Hoëdic	10		2	4	
Oissel	4		10	10	
Sotteville	8	5	5	10	
Vert Pré	6	7	14	15	
Total	45	15	48	58	6

DROITS DES PARENTS DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN HÉBERGEMENT



On constate que plus de la moitié (58%) des parents des enfants pris en charge au Service Enfance bénéficient de visites en présence d'un tiers. Ceci explique l'activité conséquente de l'Unité d'Accompagnement et de Soutien aux Familles (UASF) et démontre tout l'intérêt du travail mené en 2022 afin de recentrer l'UASF sur son cœur de métier, à savoir la mise en œuvre des Visites en Présence d'un tiers (VPT) strictes.

De façon assez logique, on voit que la MECS Hoëdic est celle où les droits d'hébergement sont le plus importants. Ceci est vraisemblablement lié à la tranche d'âge de cette MECS (12-17ans révolus).

3.4. La situation géographique et les transports

UTAS	Clos des Roses	Cordouan	Couronne	Hoëdic	Oissel	Sotteville	Vert-Pré	Total 2020	Total 2021	Total 2022
1 - Boucles de Seine	12	16	7	11	22	17	13	77	68	98
2 - Dieppe/ Neufchâtel	2	2		2	1	1	2	6	13	10
3 - Entre Seine et Mer	4	1	3	2	1	1	2	6	10	14
4 - Le Havre/ Pointe de Caux		2	1	1				7	5	4
5 - Rouen	7	9	8	8	7	8	7	45	57	54
Hors département								9		0
Non concerné Pupille / MNA	1			1	1			3	4	3
Total	26	30	19	25	32	27	24	153	157	183

En 2022, nous constatons une nette progression du nombre d'enfants accueillis au SER en provenance de l'UTAS Boucles de Seine (53.55%). Le deuxième UATS d'où viennent les enfants accueillis au Service Enfance est l'UTAS de Rouen. Le nombre d'enfants en provenance de l'UTAS Entre Seine et Mer ne cesse d'augmenter depuis 2020.

Afin de répondre aux besoins des enfants et de venir en soutien aux équipes, le Service Enfance s'est organisé pour dégager un ETP dédié aux transports et accompagnements des usagers. Ce professionnel réalise divers trajets entre les établissements scolaires et les unités et accompagne régulièrement les enfants aux différents rendez-vous (CMP, orthophoniste, Visites en présence d'un tiers...). Pendant la période estivale, ce professionnel se rend disponible afin d'encadrer les enfants au sein des unités aux côtés des autres membres de l'équipe.

Malgré la présence de ce professionnel, la question des nombreux trajets à réaliser en lien avec les accompagnements dont doivent bénéficier les enfants accueillis occupe une partie non-négligeable du temps de travail des agents éducatifs sur les unités. Ceci est accentué par les difficultés récurrentes que nous rencontrons avec un parc automobile vieillissant et les délais de livraisons de nouveaux véhicules.

3.5. Les mesures de placement et de protection

Mesure	Clos des Roses	Cordouan	Couronne	Hoëdic	Oissel	Sotteville	Vert-Pré	Total 2020	Total 2021	Total 2022
MAE JE	19	21	18	22	31	25	21	127	134	157
AP	4	7	1	1	1	2	2	11	12	18
APU								0	5	0
Pupille	1			1				5	2	2
Tutelle								4	3	0
MAE PROC								8	1	0
Total	24	28	19	24	32	27	23	155	157	177

En 2022, les enfants accueillis l'ont été dans le cadre de 3 modalités : le placement judiciaire de manière principale (89 %) ; l'accueil provisoire (10 %) et le statut de pupille (1%).

3.6. La scolarité

Unité	Scolarisé dans établissement relevant du milieu ordinaire						Scolarisé dans établissement notifié MDPH						Total
	Temps partiel < 50%	Temps partiel ≥ 50%	Temps plein	Total scolarisé é EN 2022	Total scolarisé é EN 2021	Total scolarisé é EN 2020	Temps partiel < 50%	Temps partiel ≥ 50%	Temps plein	Total scolarisé médico-social 2022	Total scolarisé médico-social 2021	Total scolarisé médico-social 2020	
Clos des Roses		1	13	14	10	12			3	3	4	3	17
Cordouan	1		6	7	4	9		1	4	5	4	6	12
Couronne			10	10	10	10			2	2	2	1	12
Hoëdic	1		8	9	5	7			1	1	3	2	10
Oissel	1		14	15	14	15			4	4	3	5	19
Sotteville			15	15	11	13				0	3	0	15
Vert Pré			14	14	11	13		1	4	5	5	5	19
Total général	3	1	80	84	65	79	0	2	18	20	24	22	104
Total 2021	1	1	105				0	1	27				135
Total 2020	4	4	125				2	1	21				131

Le nombre d'enfants scolarisés à temps partiel dans un établissement relevant du milieu ordinaire augmente en 2022 (6 contre 2 en 2021).

Le Service Enfance dispose d'une référente scolarité insertion qui fait partie de l'équipe ASTRADO. Elle apporte une réponse ciblée aux besoins des enfants du Service Enfance en matière de scolarité et d'insertion. Elle intervient après que les équipes aient remplies une fiche de saisine. Ses missions sont les suivantes :

- assurer des accompagnements scolaires et démarches auprès des enfants et adolescents (atelier Explorama, recherche de stage, accompagnement CIO...);
- entretenir des relations privilégiées avec les établissements scolaires (CPE, professeur principal, professeur des écoles du 1^{er} degré...);
- participer à la constitution des dossiers MDPH pour les demandes d'orientation dans les établissements spécialisés ou les demandes d'aide humaine, participation aux ESS ;
- mettre en place du soutien scolaire pour les enfants en attente d'une place en établissement spécialisé.

Le rôle de la référente scolarité insertion est bien repéré par les équipes des MECS du Service Enfance.

Nombre de nouvelles et fins de saisines 2022 :

Une trentaine de saisine est réalisée chaque année. On constate en 2022 que le nombre de fin de saisines est plus important comparativement à l'année dernière.

Nombre de jeunes accompagnés par unité :

	Hoëdic	Vert Pré	Oissel	Clos des Roses	Couronne	SMD	Cordouan	Sotteville	Total
Saisines 2022	3	2	7	3	1	11	5		32

Toutes les unités du Service Enfance se sont saisies de l'accompagnement proposé par la référente scolarité insertion, à l'exception de la MECS Sotteville. Ceci peut s'expliquer par la tranche d'âge des jeunes accueillis sur cette MECS (3-11 ans révolus).

Par âge :

	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	Total
Saisines 2022	2	1	2	1	1	2	5	3	3	4	4	1	2	31

Les saisines concernent cette année encore majoritairement les enfants à partir du collège.

Par niveau scolaire :

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	CAP	Déscolarisés	Total
Saisines 2022	2	1	2	2	0	3	3	3	5	3	2	5	31

La référente scolarité insertion du SER a notamment mené en 2022 :

- 19 entretiens individuels
- 4 dossiers MDPH
- 5 inscriptions à la Mission locale
- 5 ateliers explorama
- 11 ateliers rédaction de Curriculum Vitae et lettre de motivation
- 10 démarches de stage
- 5 inscriptions scolaires
- 65 rdv scolaires
- 2 sessions ateliers « Emotions » (4 à 5 séances) sur 5 semaines en collaboration avec l'enseignante d'Astrado.
- 7 rencontres familles
- 8 rencontres partenaires
- 3 conseils de discipline
- 5 synthèses
- 5 mises en stage

Suite à l'accompagnement de la référente scolarité insertion, on peut noter la réussite au DNB de 2 enfants et la mise en apprentissage d'1 enfant.

La durée moyenne d'une prise en charge à Astrado est de 6 mois. Au-delà de ces différentes actions, la référente scolarité insertion a participé en 2022 au temps de rencontre organisé entre l'IDEFHI et la Mission Locale et au Cotech experts interne à l'IDEFHI sur le livret parcours insertion.

L'année 2022 a vu arriver au sein de l'équipe Astrado une chienne golden retriever prénommée Joy, dans le cadre de la médiation animale. Sa présence est déjà plus que bénéfique pour les jeunes accueillis sur Astrado. En effet, nous pouvons déjà observer que sa présence au sein du dispositif engendre un certain apaisement des jeunes, un plaisir à venir en classe, une amélioration de leur concentration et attention et elle facilite la relation entre les jeunes et les professionnels du dispositif.

L'objectif de la Médiation Animale est de chercher à mettre en lien l'animal et l'enfant ou l'adolescent afin d'éveiller chez lui des réactions visant à maintenir ou à améliorer son potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif. Les séances de médiation animale n'ont pas encore débuté, la personne étant en formation pour l'obtention de son diplôme. Le projet est de pouvoir pratiquer la médiation animale auprès du public accompagné. Ceci vient du fait que depuis l'été 2021, une convention a été signée avec l'association « Félin'Possible 76 » pour intervenir auprès des chats errants de l'IDEFHI avec les jeunes. A ce jour, ils ont pu venir en aide à une quarantaine d'animaux (soins, adoption, nourrissage, stérilisation). Ces actions ont révélées l'intérêt que les animaux pouvaient avoir dans la création de lien éducatif, la prise de confiance en soi et en l'adulte, l'estime de soi, la responsabilisation, et bien d'autres choses.

3.7. La santé

Le service est doté d'un Équivalent Temps Plein Infirmière Diplômée d'Etat (IDE).

Ses missions sont les suivantes :

- Évaluation de l'état de santé de l'utilisateur ;
- Participation au soin et à la prise en charge de l'utilisateur ;
- Application des protocoles et procédures (circuit du médicament, protocoles de soins, protocoles Covid...)
- Accompagnement des équipes et conseil ;
- Gestion des pharmacies et des séjours vacances ;
- Participation à la promotion de la santé ;

Les enfants sont vus par le médecin de l'IDEFHI à leur arrivée et une fois par an, afin de réaliser un bilan de l'année écoulée. Ils peuvent être vus en sus en consultation médicale pour des raisons diverses (pathologies, vaccinations et suivi poids/taille). Les consultations se font souvent en présence d'un éducateur, qui complète l'interrogatoire de l'enfant. Il est arrivé d'associer les parents lors de la visite d'admission ou lors de consultations spécifiques.

Les équipes sont invitées à travailler avec le médecin de proximité et à tenir informée l'infirmière des différentes consultations ou examens, afin d'avoir un dossier médical à jour et le plus complet possible. L'accès à l'outil Sil'age permet d'accéder à ces informations.

Dans l'ensemble, les enfants sont suivis régulièrement, avec un état vaccinal plutôt correct. Dans le cas contraire, les vaccins non obligatoires (ROR, Hépatite B, Gardasil pour la prévention du HPV chez les jeunes filles et garçons pré pubères, n'ayant jamais eu de rapports sexuels ou inférieur à un an, et depuis 2010 le vaccin contre la méningite type C) peuvent être proposés, sous réserve de signature d'une autorisation parentale de l'un des deux parents ou du représentant légal.

Pour les enfants qui présentent un retard dans la réalisation des vaccins obligatoires, ces derniers sont faits systématiquement. En effet, ils ne nécessitent pas la signature d'un des deux parents.

La vaccination contre la Covid a démarré en juin 2021 concernant les enfants entre 11 et 17 ans et s'en est suivie la vaccination pendant les mois de juin à septembre. Aujourd'hui, 90% des enfants hébergés en MECS sont vaccinés. Il est plus difficile d'obtenir le justificatif du schéma vaccinal complet pour les usagers suivis en SMD. La vaccination des 5 à 11 ans n'a pas été suivie par les parents cette année.

Service enfance rouennais					Année 2022				
	Visites d'admission		Bilans annuels		Consultations		Vaccinations obligatoires		Total
	P.	Abs.	P.	Abs.	P.	Abs.	P.	Abs.	
Janvier									0
Février	9		9	1	4				23
Mars	6		7	3	5	1	2		24
Avril	1	1	2		1				5
Mai	2	2	3	2	3	1			13
Juin	4		4		2				10
Juillet	1		1		2	1			5
Août	5		10		2				17
Septembre		1	5	1	4		1		12
Octobre	4		3		1				8
Novembre	8		6	2	1	1	1		19
Décembre	2	1	7	2	3		2		17
Total	42	5	57	11	28	4	6	0	153

Lors des visites médicales d'admission et rendez-vous annuels, le médecin vérifie l'état de la dentition, la vue, l'état clinique général (poids/taille), l'état cutané, l'hygiène générale.

Aussi en 2022, l'infirmière a participé à 153 (+63 visites par rapport à 2021) visites médicales réparties de la façon suivante :

- 42 visites d'admission ;
- 57 bilans annuels ;
- 28 consultations.

Elle a participé également à 12 réunions au service médical des usagers.

Actions menées au Service Enfance par l'infirmière concernant ses missions cliniques

SER								
	Ordonnances	Pharmacie		Réunions	Soins	Synthèses	Point Santé	Accompagnement des usagers
		Unité	Transferts					
Janvier	2			2	13		1	6
Février	8			1	2		1	3
Mars	4	1	1	1	1	1		2
Avril	4	1		1	1		1	1
Mai	1			2				2
Juin	3	9	7	1			7	
Juillet	4							3
Août	5				1			2
Septembre	1			1				2
Octobre	9			1				1
Novembre	5			1				1
Décembre	1	1		1	1			
TOTAL	47	12	8	12	19	1	10	23

Les soins infirmiers sont ponctuels en fonction des besoins : arrêt des fils après sutures, pansements simples, lavement, injection intra musculaires, le traitement des poux dans les unités, mais aussi au domicile en lien avec le SMD.

La pharmacie dans chaque unité doit être régulièrement contrôlée et les stocks abondés afin d'éviter la délivrance de produits périmés ou inadaptés à un enfant, s'il n'y a pas d'ordonnance. Des listes de traitements délivrés sans ordonnance permettent d'assurer un renouvellement permanent. Le reste des traitements est prescrit par le médecin de proximité, un spécialiste ou le médecin de l'IDFHI pour une durée limitée. Le circuit du médicament a été présenté à toutes les unités du service enfance afin d'uniformiser les pratiques sur la gestion et la traçabilité des traitements. Il a été mis en place un classeur relatant tous les documents autour de la prise des traitements, ainsi que la vérification au moment de la distribution.

Chaque unité travaille avec des pharmacies de ville et de proximité dans la distribution des traitements et également la préparation des piluliers. Les pharmacies de « séjours vacances » sont assurées par l'infirmière et centralisées sur une pharmacie de Canteleu.

Des rencontres avec les éducateurs « référents santé » ou les cadres se tiennent régulièrement pour faire un point santé. L'infirmière peut être associée aux synthèses, PAI, ESS avec des partenaires extérieurs.

L'infirmière procède également à l'accompagnement à certains rendez-vous spécialisés gastro-entéro, gynécologie, urologie, cardiologie, allergologie, nutritionniste, ophtalmologie, onco hémato, stomatologie, orthopédie radiologie, endocrinologie, pédiatrie, dermatologie, accompagnement hôpital de jour. Ils ont été au nombre de 23 en 2022 (-34 accompagnements par rapport à 2021.

Cela concerne des accompagnements spécifiques et se justifie en fonction de la problématique de l'enfant et de la compréhension du vocabulaire utilisé. La présence d'un éducateur est tout aussi importante pour apporter des éléments vécus sur l'unité.

Actions menées au Service Enfance par l'infirmière concernant ses missions promotion et éducation à la santé

	CRIAVS	Addicto	VARS	MST	Trajectoire santé	COFIL	COTECH SANTE	Réunions Direction	Evènements indésirables
Janvier		1			2	1	1	2	
Février			1		2			1	
Mars					8		1	1	
Avril		1			1			1	1
Mai			1			1	1	1	
Juin							1	1	
Juillet		1							
Août			1						
Septembre			2		1		1	1	
Octobre			1						
Novembre	1		1	1	2		1	1	
Décembre		1	1	1	1				
TOTAL	1	4	8	2	17	2	6	9	1

La prise en charge de la Covid s'est poursuivie en 2022 (accompagnement des équipes, test antigéniques des jeunes sur les unités).

La thématique promotion de la santé s'articule autour de 3 axes :

- La Vie affective relationnelle et sexuelle (VARS) ;
- Actions de prévention et des actions en lien avec les addictions des jeunes ;
- Compétences psycho-sociales, promotion et éducation pour la santé.
- Des ateliers sont organisés par l'infirmière sur les unités. Ils sont préparés avec les équipes et se déclinent sous différentes formes (individuelles et collectives). Pour les interventions individuelles, les sujets abordés sont souvent autour de la puberté, bien-être et hygiène ou autres. Pour celles qui sont collectives elles sont organisées en amont avec un éducateur et se déclinent sur plusieurs jours. Les thèmes sont autour des émotions, de l'hygiène, le respect de soi...

1 - Les actions de sensibilisation significatives inscrites dans le plan d'actions VARS auprès des professionnels par différents moyens :

- Passage dans les équipes : « Dis-moi tout Marvin », Recommandations VARS, « Moi-Toi-Nous » (accessible gratuitement sur internet). Cet outil permet d'aborder la question du respect de soi et de l'intimité à l'aide d'un personnage évocateur pour les enfants ;
- Mise en place d'une bibliothèque avec des ouvrages dédiés à cette thématique ;
- Malette Compétences psycho-sociales ou « tuto addicto » qui est utilisée pour travailler avec les usagers le terrain des émotions à l'aide de jeux, livres et ateliers, animés par un éducateur formé à cet outil ;
- Test des culottes menstruelles en partenariat avec l'association SMOON sur la MECS Hoëdic (habilitation 12-17 ans révolus).

En 2022, les interventions de Mmes BUISSON et BOULET se sont poursuivies auprès des équipes. Au cours de ces présentations, un focus a été fait sur la « mentalisation ».

Le partenaire CRIAVS peut être sollicité pour venir en appui aux équipes (situations individuelles ou collectives). Il est intervenu sur l'unité du Vert Pré et intervient depuis novembre sur l'unité de Sotteville. Un partenariat est prévu pour mettre en place un outil sur les émotions.

- 2 - Actions de prévention et des actions en lien les addictions des jeunes: dans le cadre de la campagne du « Mois sans tabac », un travail a été mené avec une jeune de la MECS Cordouan. Une jeune de la MECS Hoëdic a été la gagnante du le concours d’affiche de 2022.
- 3 - Compétences psycho-sociales, promotion et éducation santé: Des ateliers sont organisés avec l’infirmière sur les unités. Ils sont individuels ou collectifs. Les sujets souvent abordés sont la puberté, l’hygiène, le bien-être, les émotions, le respect de soi et des autres. La préparation à ces ateliers se fait avec des éducateurs et ils se répartissent sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Durant l’année 2022, ils se sont répartis comme suit :
- Unité Clos des roses : 2
 - Unité Cordouan : 7
 - Unité Couronne : 3
 - Unité Hoëdic : 2
 - Unité Oissel : 2
 - Unité Sotteville : 3
 - Unité Vert-Pré : 3
 - Le partenaire « trajectoire santé » est intervenu sur les unités de Sotteville et Couronne sur les thématiques de la connaissance de soi et relations interpersonnelles. Nous avons proposé ces ateliers sur l’unité du vert-pré en tenant compte des remarques et de l’expérience vécue l’année dernière. 3 séances ont eu lieu en fin d’année et cela se poursuivra en 2023.

L’infirmière participe à différentes instances :

- sur le SER :
 - o Réunion de direction du SER une fois par mois,
 - o le Copil qualité du SER,
 - o L’observatoire des évènements indésirables.
- à l’IDEFHI :
 - o Réunions infirmières,
 - o Comité technique Promotion de la santé,
 - o Projet promotion santé avec la chargée de mission santé de la DPA,
 - o Formation baromètre de la qualité perçue,
 - o Journée découverte d’outils à l’ASTR
 - o Rencontre avec une sage-femme.

- Extérieur à l'IDFHI : Intervention sur l'IME d'Ettenmare (prise en charge d'une jeune présentant une pathologie grave) au bénéfice d'une enfant prise en charge conjointement à l'IDFHI.

La prise en charge psychologique

Les psychologues participent aux réunions d'équipe, aux temps cliniques, à des synthèses et à des réunions avec la pédopsychiatre du Service Enfance et les partenaires extérieurs. Elles consultent également régulièrement les dossiers d'enfants au tribunal, notamment les expertises psychologiques et psychiatriques.

Compte tenu du départ en cours d'année de plusieurs psychologues, les éléments ci-dessous ne sont pas le reflet de l'ensemble de l'activité des psychologues des MECS du Service Enfance.

L'arrivée de nouveaux professionnels cadre ou psychologue sur les unités, implique de nouvelles modalités de travail ensemble, à construire et ajuster, les attendus relatif à la présence et au regard du psychologue pouvant évoluer.

- Sur la MECS de Sotteville, l'effectif d'enfants a été renouvelé à 85% de façon rapide. Ceci a nécessité un travail d'appropriation des situations et un temps pour remailler l'articulation de travail autour des enfants, entre l'équipe, le cadre, la psychologue, mais aussi avec les partenaires extérieurs. Les situations et problématiques des enfants accueillis sur cette MECS sont complexes et les fonctionnements psychiques de certains enfants difficiles à accompagner et contenir au quotidien, avec notamment a perspective potentielle de montage de dossiers MDPH, la mise en place de suivi en CMP ;
- Sur la MECS de Cordouan, l'effectif d'enfants a été renouvelé à 60%. Le groupe accueille aujourd'hui davantage d'enfants plus jeunes, permettant de proposer des temps différenciés entre « petits » et « adolescents ». Cette partition de l'effectif semble permettre une meilleure dynamique de travail. L'arrivée d'une coordonnatrice sur cette unité a permis de mettre en place des temps dédiés aux projets personnalisés auxquels la psychologue est associée. Le suivi individuel des enfants est toujours régulier et s'accroît sur Cordouan. Une vigilance particulière demeure sur cette unité sur les problématiques sexualisées des enfants. Le travail de mise en lien semble aujourd'hui mieux articulé sur cette unité, au terme d'une année de travail avec le cadre et l'équipe. La psychologue est fréquemment sollicitée pour une relecture critique des écrits éducatifs. Ceci constitue un soutien et accompagnement des agents éducatifs et permet de penser plus régulièrement les modalités d'accompagnements des enfants accueillis.

- Sur la MECS du Vert-Pré, les profils, de plus en plus complexes, nécessitent des temps cliniques réguliers en équipe pluridisciplinaires. Le travail partenarial et/ou pluridisciplinaire est de grande qualité avec le Vert-Pré. Initié depuis plusieurs années, il est resté stable malgré les changements d'interlocuteurs. Une attention particulière doit être portée à la tenue de synthèses régulières autour de la situation des jeunes, dans un travail de pensée collectif et pluridisciplinaire. Le travail clinique avec l'équipe du Vert-Pré est d'une grande richesse, dynamique et constructif. Les professionnels questionnent et élaborent autour des situations, que ce soit pour la prise en charge au quotidien, les orientations ou les indications de soin. La détermination de temps cliniques hebdomadaires pour l'écriture des projets personnalisés, la préparation des audiences, des synthèses, l'appui pour tout écrit professionnel, a renforcé cette dimension de réflexion. Le travail partenarial avec les CMP, CMPP est à poursuivre, avec des listes d'attente toujours plus longues conduisant à des suivis en interne plus importants et plus longs que par le passé. Les prises en charge sont complexes et les délais et moyens alloués conduisent à une nécessité d'adaptation et de souplesse forte. Il arrive bien plus fréquemment que les pédopsychiatres de secteur indiquent une poursuite de suivi psychologique par le psychologue en interne, parfois pour plus d'un an, dans l'attente de la libération d'une place en psychothérapie. La psychologue de la MECS du Vert-Pré a participé à l'étude et recherche FHU-PEA « Facteurs de vulnérabilité/résilience influençant les trajectoires développementales et les modalités adaptatives d'enfants et d'adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance », ainsi qu'à la recherche sur « l'évaluation des représentations d'attachement et des indices précurseurs de mentalisation chez l'enfant de 3 à 6 ans confié à l'Aide Sociale à l'Enfance ». Deux stagiaires en licence de psychologie ont également été tutorés par la psychologue de la MECS du Vert-Pré.

3.8. Les prises en charges complexes

Unité	Nombre de jeunes	CHU	CHR	Total journées 2020	Total journées 2021	Total journées 2022
Clos des Roses	1	6		5	48	6
Cordouan	5	48	324	170	396	372
Couronne				0	0	0
Hoëdic				0	23	0
Oissel	5	36		28	6	36
Sotteville	1	14		2	0	14
Vert-Pré	2	8		0	0	8
SMD	3	7	33			40
Total MECS	17	119	357	205	473	476

Cette année encore, le service enfance a repéré 17 situations d'enfants particulièrement vulnérables sur le plan de la santé mentale (versus 7 jeunes en 2020 et 11 en 2021). La fragilité de ces situations ne se caractérise pas uniquement par des allers/retours en milieu hospitalier, mais également par un besoin d'individualisation et d'attention toute particulière de l'accompagnement plus important qu'à l'accoutumée. Les troubles de ces 17 enfants sont davantage des troubles neuro-développementaux que des troubles du comportement et de la conduite. Un quart de ces enfants ont multiplié les hospitalisations en psychiatrie à hauteur de 476 journées (473 journées en 2021). Les chiffres sont similaires à ceux de 2021, mais il est ici important de souligner qu'ils ne concernaient que 2 à 3 unités; or en 2022, on observe que peu d'unités n'ont pas été concernées par ces évènements indésirables.

Certains sujets, notamment deux jeunes accueillis sur l'unité de Cordouan, ont continué à réaliser des séjours réguliers au CHSR ; cumulant à elle deux 372 jours d'hospitalisation, soit plus d'un quart des journées totales.

Plus que jamais, l'accompagnement et la cohabitation de ce public avec d'autres jeunes nécessitent pour les professionnels :

- Une vigilance accrue ;
- D'être outillés et formés ;
- D'adapter constamment leurs pratiques ;
- De faire appel à des partenaires extérieurs ;
- De solliciter, en fonction des situations individuelles, des prises en charge additionnelles ;
- De travailler en réseau.

Le nombre de jeunes bénéficiant d'un traitement psychotrope ou d'un étayage psychique est en augmentation :

SUIVIS ET TRAITEMENTS PSY				
UNITES	SUIVI PSYCHIATRE	SUIVI PSYCHOLOGUE	TRAITEMENT PSY	MELATONINE
Clos des roses (15 enfants)	6	7	5	1
Cordouan (16 enfants)	12	13	8	5
Couronne (13 enfants)	8	5	1	5
Hoëdic (12 enfants)	8	6	7	1
Oissel (19 enfants)	10	4	3	1
Sotteville (14 enfants)	9	12	5	6
Vert-pré (18 enfants)	6	6	5	2
TOTAL (106 enfants)	59	53	34	21

Aujourd'hui, le distinguo entre « renfort éducatif » et « prise en charge additionnelle » est clarifié. A ce titre, 4 enfants ont ainsi bénéficié d'une prise en charge additionnelle dans le courant de l'année accordée par le Département (3 en 2021). Il convient ici de préciser qu'il est fréquent que les prises en charge additionnelles soient accordées, mais seulement à hauteur de la moitié de ce qui a été demandé. Dans ces cas-là, le Service Enfance compense le temps manquant en puisant sur son enveloppe de remplacement dont la destination première n'est pas celle-ci.

L'octroi de ces prises en charge additionnelles ou renforts est essentiel pour assurer non seulement la sécurité des enfants qui en bénéficient mais également celle de leurs pairs. Les manifestations de leurs troubles et de leurs passages à l'acte impactent la qualité globale de l'offre de service.

4 Accueil modulable protection de l'enfance (SMD)

Rappel succinct des éléments marquants de l'année

L'année 2022 a été marquée par autant de richesse que de complexité venant tantôt fragiliser ou renforcer la dynamique de l'équipe du SMD. Tout d'abord un début d'année en présence d'une équipe quasiment complète en effectif RH, puis le départ en mai de la cadre du SMD. Son remplacement n'a été effectif qu'en janvier 2023.

De janvier à avril 2022, des membres de l'équipe du SMD ont participé aux 7 réunions du groupe « process SMD », ayant pour objectif de mettre en partage les pratiques afin de clarifier l'exercice des missions dans le cadre d'une mesure de SMD. A l'issue de ces différents groupes, des fiches actions ont été rédigées afin d'optimiser ou de provoquer la mise en place de groupe de travail autour de certaines thématiques.

Tout au long de l'année 2022, la dynamique de l'équipe du SMD fut fortement impactée par les mouvements RH au sein de l'équipe éducative. Ces nombreux départs et arrivées ont sollicité de grandes capacités d'adaptation ainsi qu'une difficulté à maintenir une certaine continuité dans les accompagnements auprès des familles. Néanmoins, la cohésion d'équipe a su rester un point fort. La dynamique pluridisciplinaire permet d'enrichir les pratiques en effectuant des évaluations complémentaires et en permettant un réel travail d'élaboration et de prise de distance.

Un psychologue stagiaire a été accueilli durant l'année 2022. Les psychologues ont également participé aux travaux de recherche doctorale sur les dispositifs de médiation et les interventions à domicile. Une des psychologues du SMD suit le Diplôme Universitaire « Médiation familiale et thérapie systémique ». Cette formation permettra d'enrichir sa pratique au bénéfice des familles suivies. Une des psychologues a également participé à la rédaction du référentiel métier compétences des psychologues.

1. Activité et population accueillie

1.1. Les autorisations

Unité	Capacité théorique au 31 décembre 2022	Présents au 1er janvier 2022	Présents au 31 décembre 2022	Places disponibles au 31 décembre 2022
Accueil modulable Service Enfance	60	52	55	5

Depuis 2019, la capacité de l'unité de Soutien pour le Maintien à Domicile n'a pas été modifiée, à savoir 60 places pour des enfants âgés entre 3 et 17 ans révolus.

On constate en fin d'année 2022 une hausse du nombre de jeunes suivis par le SMD par rapport à 2021.

L'année 2022 montre une légère hausse des effectifs par rapport à 2021. En effet, compte tenu du climat social du SMD fin 2021, nous n'avons opéré d'admissions que courant janvier 2022, qui, malgré un déficit de cinq admissions à la fin décembre 2022, montre une certaine stabilité dans l'effectif.

1.2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation

SMD	Nombre de jours	Théorique	Réalisé	Taux d'occupation
Total	365	21900	20167	92,1%

Le taux d'occupation est passé de 87.91% en 2021 à 92.1% en 2022. Il y a une augmentation de presque 5% par rapport à l'année 2021. La plateforme du département se mettant progressivement en place a permis plus de fluidité dans la transmission des dossiers des usagers.

Concernant le SMD, le taux d'occupation moyen en 2021 était de 88 % alors qu'il est de 92 % en 2022. Le travail mené afin de réduire le délai d'admission et les liens avec la plateforme du département afin de fluidifier l'envoi des dossiers ont porté leurs fruits.

1.3. La file active : le nombre de jeunes suivis dans l'année

	Présents au 31/12/2020	Sorties externes 2020	file active 2020	Présents au 31/12/2021	Sorties externes 2021	file active 2021	Présents au 31/12/22	Sorties externes 2022	file active 2022	Capacité habilitée 2022	Tx de Fa
SMD	56	41	97	52	27	79	55	52	107	60	1.78
Total	56	41	97	52	27	79	55	52	107	60	1.78

Nous observons une quantité plus importante de sorties sur l'année 2022, due à des orientations de grandes fratries. Il est à noter que 21 de ces sorties, soit 40,4 %, se sont soldées par des placements classiques.

2. Les mouvements

2.1. Les mouvements internes et externes

Unité	Admissions (entrées directes)	Orientations (entrées par mutation)	Total des entrées	Sorties directes	Sorties internes	Total des sorties
Accueil modulable Total 2022	37	3	40	25	27	52
Total 2021	30	9	39	27	16	43
Total 2020	37	12	49	40	13	53

Il est à préciser qu'en 2021, nous avons comptabilisé une file active à 95 et que celle de 2022 est à 107. Sur l'ensemble des sorties, nous observons que la majorité des orientations s'effectue à l'interne de l'IDEFHI.

2.2. Le nombre d'accueil préparés et en urgence

Comme en 2021, le SMD n'a pas accueilli de situations en urgence. Ceci est en lien avec la spécificité de cette modalité de prise en charge.

2.3. Le nombre de sorties par orientation

Orientations en sortie de SMD	Total 2020	Total 2021	Total 2022
AEMO	9	5	0
AEMOR IDEFHI	0	4	7
UNITE SER	5	5	12
SANS MESURE	20	19	22
STRUCTURES HORS IDEFHI	10	2	3
ADOSEINE	0	2	4
ASTR/SAUC	1	2	0
RESSOURCES FAMILIALES	0	2	0
MAJORITE	1	0	2
AED	0	0	2
STD	1	1	0
Total	47	43	52

On constate une stabilité des sorties sans mesure entre 2021 et 2022. Par contre, nous notons une légère augmentation des orientations en placement classique.

3. Les personnes accueillies

3.1. Le profil des personnes accueillies

SEXE	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Garçons	59	50	66
Filles	46	45	41
Total	105	95	107

La majorité des enfants de sexe masculin est une constante, d'année en année.

Répartition par âge à l'admission																
Age	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Nbr	3	2	9	3	4	9	4	7	8	5	12	12	8	10	6	5

Soit : 2 % de 2ans, 17 % de 3/6 ans, 31 % de 7/11 ans, 40% de 12/15 ans et 10 % de 16/17 ans.

La tranche d'âge des 7/15ans, reste majoritaire et représente 70 % de l'effectif global. Nous notons une baisse d'environ 10% des enfants de moins de 6 ans.

3.2. La situation familiale et les liens parentaux

situation des parents	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Ensemble	11	8	20
Monoparental	7	13	11
Séparés	79	74	56
Autres, pupilles, décès	10	0	4
Total	107	95	91

Comme pour 2021 et proportionnellement au nombre global de 2022, les enfants vivants auprès de leurs parents séparés est stable. Sur 107 situations, seuls 10,3 % des parents vivent ensemble. Le nombre de droits réservés pour les pères est constant par rapport à 2021.

	Mère	Père	Mère et père	Famille élargie	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Lieu où s'exerce le SMD	51	7	3	1	62	64	58
Nbre Droit réservé (sans droits)	10	13	0	0	23	16	14
Nbre Droit d'hébergement	1	13	0	0	14	7	34
Nbre Droit de visite libre	0	10	0	0	10	16	12
Nbre Droit de visites médiatisées	Uasf SER 1		VPT15	Mercure1	17	16	8
Total					126	119	126

Contrairement aux années précédentes, les Visites en Présence d'un Tiers sont en forte augmentation. Nous ne pourrons faire une comparaison en pourcentage qu'en 2023. En effet, 2022 est une première année de référence.

3.3. La situation géographique et les transports

S M D		SECTEUR GEOGRAPHIQUE PAR FAMILLE																							
2022		AMFREVILLE	BARENTIN	BERVILLE SUR SEINE	CAUDEBEC LES ELBEUF	CLEON	CANTELEU	GD COURONNE	PETIT COURONNE	BONSECOURS	LE TRAIT	ROUEN	OISSEL	ELBEUF	DEVILLE	LE HOULME	MALAUNAY	MONT SAINT AIGNAN	MAROMME	PAVILLY	PETIT QUEVILLY	GRAND QUEVILLY	ST ETIENNE	YVETOT	SOTTEVILLE
		2	5	3	4	3	3	3	2	1	1	19	4	9	7	4	2	4	6	3	10	1	4	1	6

Comme en 2021, les interventions à domicile se concentrent essentiellement à Rouen.

Néanmoins, les écarts géographiques de ville à ville peuvent être chronophages et nécessitent, en fonction des besoins et de l'actualité, des organisations spécifiques ou une mutualisation des transports. Un véhicule supplémentaire doit être envisagé.

3.4. Les mesures de placement et de protection et replis

MAEJE						
JUGE CAB1	JUGE CAB2	JUGE CAB3	JUGE CAB4	JUGE CAB5	JUGE MANCHE	JUGE EVREUX
10	15	29	24	9	4	2

En 2021, les mesures judiciaires représentaient 91,6 % des mesures SMD, contre 86,9 % en 2022. Toutefois, la proportion des mesures AP reste minime d'année en année.

MAEJE	AP
93	14

En 2022, nous avons accueillis 2 fratries hors département.

JOURS DE REPLI												
SMD	VERT PRE	COURONNE	CLOS DES ROSES	CORDOUAN	STD	OISSEL	SOTTEVILLE	HOEDIC	ADOSEINE	RESSOURCES FAMILIALES	AFR CHANTELOU	TOTAL REPLI
Nbre Jours en 2022	4	91	232	17	0	12	0	5	147	19	0	527
Nbre Jours en 2021	156	56	104	105	18	108	0	199	144	47	101	1038

En 2022, nous notons une très forte baisse du nombre de jours de replis. L'année 2021 fut marquée par des replis de longue durée pour 2 ou 3 situations. L'année 2022 a été marquée par la demande de respecter le délai de 15 jours afin de ne pas emboliser les places dédiées et, en cela, de solliciter les magistrats lorsqu'une orientation en placement classique doit avoir lieu.

3.5. La scolarité

SMD Niveau scolaire	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Maternelle	13	16	11
Primaire	36	33	42
Secondaire collège/lycée	40	33	33
Supérieur	0	0	2
Centre d'apprentissage mission locale	3	3	5
Scolarité adaptée relai/ime/itep/segpa/ulis	8	12	10
CNED	0	3	1
Non scolarisé	10	1	1

Sur les 3 dernières années, le SMD est confronté à une augmentation flagrante de situations d'enfants et d'adolescents en décrochage scolaire, voire, déscolarisés. Le travail du SMD s'oriente de plus en plus vers des besoins de remobilisation dans les apprentissages.

3.6. La santé

L'infirmière du Service Enfance a travaillé à l'élaboration d'une fiche action « café des parents » avec la chargée de mission santé de la DPA. Cette fiche est formalisée mais n'a pu aboutir à une déclinaison concrète en 2022 compte tenu du départ de la cadre au cours du 2^e semestre.

CMP	CMPP	MDA	Pbs santé particulier allergies autres	Soins dentiste ophtalmo ortho	Médecin de famille identifié	Troubles du Spectre Autistique
30	16	6	11	31	36	3

Nous constatons une augmentation des prises en charge thérapeutiques. Pour autant, un grand nombre d'enfants sont encore sur liste d'attente dans les CMP, ce qui peut amener les psychologues du SMD à mettre en place des suivis dans l'attente.

SMD Motif des admissions par individu	
Fragilités des enfants (troubles psychologiques et/ou psychiatriques)	17
Fragilités parentales	45
Troubles psychologiques parents	13
Troubles psychiatriques parents	5
Addictions parents	6
Déficiences parents MDPH	6

Le SMD s'occupe de plus en plus de situations où les parents rencontrent des pathologies psychiatriques. Ceci nécessite de mener une réflexion sur la diversification du plateau technique pour une prise en charge efficace.

La prise en charge psychologique au SMD

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le SMD est doté d'un ETP de psychologue, réparti entre 2 professionnelles. L'intérêt du travail du psychologue dans l'unité SMD résulte de la polyvalence de sa fonction, à la fois clinique et institutionnelle.

Les psychologues interviennent auprès des familles, à leur demande, mais le plus souvent après une réflexion en équipe sous forme d'entretien individuel ou psycho-éducatif. Des visites à domicile peuvent être proposées.

Le travail partenarial est un point fort des missions du psychologue au SMD puisque l'orientation vers des prises en charge en structure de droit commun est un objectif prioritaire. Au regard des délais de mise en place de suivi dans certains CMP/CMPP, il a pu être proposé la mise en place temporaire de suivi psychologique au sein du SMD.

La rédaction de notes psychologiques à l'attention de l'ASE et des magistrats est une part importante des missions du psychologue du SMD.

- L'activité des deux psychologues au SMD :

Fonction clinique		Période de janvier à décembre 2022
Entretiens individuels	Parents	103
	Enfants	49
Entretiens familiaux		21
Admission		28
Visite à domicile		37
Consultation dossier		28

Fonction institutionnelle Période de janvier à décembre 2022		
Réunions et liens avec les partenaires	Réunion d'équipe	40
	Temps clinique	67
	Régulation	45
	Synthèse, point relais	27
	Echanges partenaires (CMP, psy...)	42
Participation aux instances institutionnelles	Réunion médico-psychologique SER/Pédopsy	5
	Réunion médico-psychologique-Direction-CSE	2
Ecrits professionnels à l'attention des magistrats/ICPE		13
Participation à la démarche de personnalisation		67

3.7. Les prises en charges complexes

En 2022 et tout comme les deux années précédentes, il est encore constaté l'observation de répercussions liées à la covid-19 :

- une continuité pour certaines familles des effets d'isolement, de repli sur soi, d'absences complètes d'ouverture vers l'extérieur,
- des admissions de quelques jeunes adolescents pour lesquels aucun lien social n'avait pu réellement reprendre après cette période de confinement (en lien avec un contexte psychopathogène propre),
- un nombre important de jeunes adolescents dans des situations de « décrochage scolaire et ou professionnels ». Pour certaines situations familiales, la scolarité ou l'insertion professionnelle n'a jamais pu reprendre suite aux mesures de scolarité à domicile prise lors des divers confinements en 2020,
- une augmentation des problématiques d'addictions (consommation d'alcool, de toxiques, des écrans).

De manière plus positive, le travail partenarial a pu progressivement reprendre de manière plus efficiente, notamment avec les Centres Médico-Psychologiques. Celui-ci avait été fortement mis à mal durant les deux années précédentes du fait d'une difficulté d'accès aux soins ambulatoires liés au contexte sanitaire.

Les écrits éducatifs au SMD

ECRITS 2022		
	Rapports	Notes diverses
Total	84	103

Malgré une augmentation des prises en charge par rapport à 2021, nous notons une baisse 66% des notes diverses. Ceci s'explique en 2021 par un certain nombre de situations complexes nécessitant d'alerter l'ASE à de nombreuses reprises.

3.8. Analyse et observations des événements indésirables

Pour 2022, dans le cadre du SMD, nous ne quantifions pas d'évènements indésirables, mais plutôt des interventions régulières d'urgence au domicile tels que :

- Violences intrafamiliales ;
- Hospitalisations ;
- Conflits parents/enfants ;
- Accompagnement des parents en lien avec les fugues.

Les axes de travail pour l'année 2023

Le départ d'une psychologue en début d'année 2023 viendra vraisemblablement fragiliser le travail mené auprès des familles jusqu'à l'arrivée d'un(e) nouveau/elle collègue. L'équipe s'efforcera toutefois de maintenir une dynamique de travail opérante et efficiente en priorisant les tâches de la psychologue présente. Une nouvelle dynamique pourra se mettre en place pour le binôme de psychologues à l'arrivée du/de la collègue.

Il est envisagé de mettre en place des points cliniques en présence de la pédopsychiatre du Service Enfance.

II. Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

La démarche de personnalisation est portée dans le service. La présence de 3 coordonnateurs sur les MECS Oissel, Sotteville, Couronne, Hoëdic et Vert-pré et d'une coordinatrice sur le SMD permet d'avoir un soutien important pour ces équipes autour de la mise en œuvre de la démarche de personnalisation.

Nombre de DIPC et PP au 30/11/2022

Unité	DIPC - CS	PP - Eval PP
Clos Des Roses	13	3
Cordouan	8	
Couronne	8	3
Hoëdic	12	6
Oissel	17	1
Sotteville	6	1
Vert-Pré	11	1
Total MECS	75	15
SMD	67	55

2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale

L'organisation du recueil de la parole des usagers se fait à plusieurs niveaux :

- des groupes de paroles ont lieu sur chaque MECS et sont organisés par les responsables d'unité
- les groupes d'expression qui sont organisés par la direction du Service Enfance et se déroulent une fois par trimestre et font systématiquement l'objet d'un compte-rendu écrit. 2 groupes d'expression ont lieu en 2022, un durant le 1^{er} trimestre et le second durant le 3^e trimestre. Le dernier groupe d'expression a permis de recueillir les avis des jeunes en vue de participer à l'élaboration du projet d'établissement.

- le conseil des usagers organisé une fois par an par la direction générale de l'IDEFHI. 2 enfants pris en charge au Service Enfance ont participé au conseil des usagers du 14 décembre 2022.

3. L'observatoire des événements indésirables

Nombre et motifs des incidents déclarés sur le SER en 2022 :

Unité	Nombre d'incidents déclarés	Nombre de jeunes concernés	Comportement hétéro-agressif	Actes de malveillance	Suicide ou tentative de suicide	Maltraitance (*de nature sexuelle)	Autre
Clos des roses	12	5	6	1		5(*2)	
Cordouan	16	9	10	1		5(*2)	
Couronne	2	2	2				
Hoëdic	6	4	3	1		2(*1)	
Oissel	14	5	7		2	1	4
Sotteville	14	4	12			2(*1)	
Vert-Pré	7	6	6		1		
SMD	1	1	1				
Total 2022	72	36	47	3	3	15 (*6)	4
Total 2021	118	56	87	2	11	11	7

On peut constater une baisse assez significative des incidents déclarés entre 2021 et 2022, on est passé de 118 incidents à 72. Cette baisse peut s'expliquer de différentes manières :

- Un climat général post-covid plus apaisé au sein des unités qui génère moins d'incidents ;
- Une utilisation plus appropriée de la note dans la pratique des équipes éducatives ;
- Une meilleure compréhension et donc une meilleure prise en charge des profils présentant des troubles psychologiques voire psychiatrique à mettre en lien avec la formation de certains professionnels, démarche qui reste à poursuivre ;
- La constitution d'une équipe de cadre complète et stable qui sécurise les équipes dans leur prise en charge auprès du public.

Evolution du pourcentage des incidents déclarés selon leur motif :

	Comportement hétéro-agressif	Actes de malveillance de malveillance	Suicide ou tentative de suicide	Maltraitance	Autre
2021	73.7%	1.7%	9.3%	9.3%	5.9%
2022	65.3%	4.2%	4.2%	20.8%	5.5%
Évolution	-	+	-	++	=

En termes d'évolution des incidents selon leurs motifs, on constate une baisse des comportements hétéro-agressifs par rapport à l'année dernière, même s'ils restent largement majoritaires par rapport aux autres motifs.

Les tentatives de suicide sont en baisse et les actes de malveillance en hausse. On observe une hausse significative de situation de maltraitements (plus de 10 points) de jeunes à l'égard d'autres jeunes accueillis. Sont incluses dans les maltraitements les agressions sexuelles de jeunes sur d'autres. Afin d'observer plus finement l'évolution des maltraitements à caractère sexuel dans les années à venir, elles sont différenciées dans le tableau avec les autres maltraitements par un astérisque et comptabilisées entre parenthèses.

Différenciation des notes d'incident et des événements indésirables et nombre de protocole de soutien aux professionnels demandés par le SER :

Unité	Nombre total d'incidents déclarés	Nombre de jeunes concernés	Nombre de notes d'incident traitées en interne	Nombre d'événements indésirables transmis, lus et traités par la DPA	Protocole de soutien aux professionnels demandés
Clos des roses	12	5	7	5	1
Cordouan	16	9	3	13	5
Couronne	2	2	2		
Hoëdic	6	4	1	5	1
Oissel	14	5	2	12	2
Sotteville	14	4	5	9	1
Vert-Pré	7	6	4	3	
SMD	1	1		1	
TOTAL	72	36	24	48	10

Sur le nombre d'incidents déclarés, nous différencions les notes d'incident qui sont traitées en interne au service enfance des événements indésirables qui sont envoyés, lus et traités par la Direction des Politiques d'Accompagnement (DPA). En 2022, il y a eu deux fois plus d'incidents nécessitant la transmission et le traitement de la DPA que d'incidents traités intra-service. Cela peut certainement s'expliquer par une meilleure compréhension du circuit et du traitement des événements et une meilleure communication inter service.

Il semble intéressant de mettre en avant et de comptabiliser le nombre de demande de protocole de soutien aux professionnels demandés par le service. Cela démontre l'intérêt que le service porte au bien-être des professionnels en leur proposant du soutien lorsqu'ils vivent des situations complexes et/ou sont victimes de violence physique et/ou verbale. Cela démontre également la compréhension de la direction sur les difficultés que peuvent rencontrer les professionnels dans leurs missions auprès des jeunes.

L'observatoire des événements indésirables

Il n'y a pas eu d'observatoire des événements indésirables en 2022 du fait de l'absence d'adjoint à la direction et du renouvellement d'une partie de l'équipe de responsables d'unité.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

L'accompagnement auprès et avec les familles reste un axe de travail important du service, en lien avec la démarche de personnalisation. Ces deux axes étant intimement liés, ils se matérialisent par un nombre conséquent de projets personnalisés (PP) réalisés et évalués. Cette progression est à mettre en corrélation avec l'arrivée de coordonnateurs de parcours sur trois unités du service. Les PP sont co-construits avant d'être formalisés à l'occasion de synthèse réunissant le/la référent (e) éducative et la psychologue de l'unité.

Au-delà de la co-construction des PP, la coéducation est une valeur toujours autant recherchée, associant les familles aux différents rendez-vous extérieurs de leurs enfants, mais aussi aux actes de la vie quotidienne de leur enfant (sport, école, habillement, rendez-vous médicaux, etc...). Par ailleurs, on peut affirmer qu'aujourd'hui la lecture des rapports d'évolution aux usagers et leurs familles s'est instituée et permet, là aussi, de les impliquer dans leur prise en charge.

En termes de prestations hôtelières, plusieurs unités ont vu la réalisation de travaux débutés en 2021 par la DCVT et se poursuivre en 2022 (Oissel, Cordouan). Ces travaux tendent à améliorer le cadre de vie des usagers et des professionnels.

Par ailleurs, plusieurs chantiers ont été menés pour rendre sécurisés les lieux de vie :

- réunions spécifiques à destination des maitresses et maitres de maison, ainsi que des surveillants de nuits,
- Formation qualifiante pour les nouveaux surveillants de nuit,
- Systématisation des badges pour pénétrer dans l'enceinte des unités,
- Mise en place de procédure « mode dégradé » en cas d'absence d'un personnel.

Lors du dernier rapport d'activité 2021, nous faisons le constat de freins concernant la mise en œuvre du droit des familles, notamment en termes de droit de visite en présence d'un tiers. Un travail de réflexion mené lors du dernier semestre 2022 a permis de clarifier et mettre en place une nouvelle organisation du travail de l'unité dédiée (UASF). L'unique prise en compte pour cette unité de ce qu'on appelle communément « VPT sèches » est un début de réponse à la réduction de la file active. La mise en place de personnel référent par unité devrait également permettre une meilleure et plus rapide prise en charge des personnes bénéficiant de ces droits. Néanmoins, le nombre important d'accueil en urgence durant l'année 2022, sur le service, a entraîné parfois des délais de prise en charge long ou des temps de visites effectués (à défaut) par les personnels des unités.

Le service enfance a organisé 15 séjours de vacances, tout au long de l'année 2022. La mise en place de procédure, à l'échelle du service, comme évoqué lors du rapport d'activité 2021 a permis une simplification et une harmonisation des départs en transfert. Par ailleurs, la tenue de rencontres pré et post estivales avec les responsables de camps, à l'échelle du service ont permis que ces séjours soient des réussites. Toutefois, malgré la planification, la mutualisation et la location de véhicules, la vétusté des véhicules mis à disposition au sein du service reste une contrainte de taille. Une réflexion est engagée par la directrice du service sur ce sujet.

L'année 2022 a vu la mise en place de la procédure de gestion des allocations des usagers qui vient sécuriser les fonds privés mis à disposition des personnes accompagnées. Elle permet aussi de donner des missions et responsabilité au référent et co-référent sur cet enjeu important dans l'éducation des jeunes confiés, cette procédure permettant de les impliquer plus fortement. A moyen terme, elle permettra une gestion uniformisée des allocations, et non plus une gestion propre à chaque unité ; la possibilité de solliciter des audits internes est aussi un facteur de sécurisation et d'atteinte d'une gestion uniformisée.

Enfin, durant l'été 2022, le service s'est penché sur l'accueil des personnels vacataires. Même si l'IDEFHI a mis en place un livret d'accueil de ces personnels leur permettant d'avoir des repères dans l'institution et connaissance d'un certains nombres de procédure (RH essentiellement), certains de ces personnels ont un manque de formation, de connaissance des procédures et cela peut être source de difficulté en termes de qualité de prestation rendue à l'utilisateur (gestion du quotidien, des conflits, des prescriptions médicales etc...). Le service a décidé d'aller plus loin et d'entamer un travail sur la création d'un livret centré sur la vie quotidienne des groupes, les procédures de soins, d'hygiène etc... mais également sur des aspects « pratique » de la prise en charge du groupe (conflit, activité, etc...) afin de doter ces personnels d'éléments de réponse et d'améliorer la qualité de la prise en charge durant les période estivales et plus largement par les professionnels remplaçants.

2. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable

Les partenaires du Service Enfance sont nombreux et variés (santé, social, sportif, culturel), ils permettent une prise en charge globale et qualitative de la personne accompagnée.

Partenaires du service dans le domaine de la santé :

CMP, Maisons des adolescents, ADAPT, Cabinets médicaux de proximité, Pharmacies de proximité, Cabinets paramédicaux libéraux (orthophoniste, orthoptiste, kinésithérapeute...) du fait du manque de professionnels dans les CMP, CMPP, Unité médicale, le CHRS regroupant l'UMAH, l'EMAH, l'unité Rimbaud, Adosphère, le CHU (secteur psychiatrie et pédopsychiatrie).

Partenaires sociaux :

CMS, CADA, Service Adoption Parrainage, Mission Locale, CRIAVS, MDPH, les organismes Tutélaires, Services de médiation familiale, Associations d'interprètes, organismes de droit commun...

Partenaires sportifs et culturels :

Agir ABCD, Rouen Normandie Rugby, Rouen Hockey Elite, Rouen Métropole Basket, Baseball (les Huskys de Rouen), Jardins partagés des Bruyères dans le cadre d'un appel à projet de la Métropole, Musées de Rouen, Musée de l'éducation nationale, Normandie Image, Les papilles vocales, Table Ronde Française, Graine de Vikings.

Aussi, chaque unité s'inscrit dans une logique de partenariat avec les associations de leur environnement proche.

Ces dernières années, nous avons observé davantage d'attitudes sexualisées d'enfants qui nous ont amené à renforcer notre partenariat avec le CRIAVS. Celui-ci est intervenu et intervient toujours sur plusieurs unités du service pour renforcer les compétences des équipes éducatives.

Contrairement aux années 2020 et 2021, le service a profité pleinement des activités proposées par la cellule animation de l'IDEFHI. Ainsi, des jeunes des unités de Couronne, Oissel et Hoëdic ont participé à l'atelier WANTED MUSIK. Chaque unité a pu créer un clip musical.

En 2022, le Service Enfance a renouvelé le concours de pâtisserie proposé aux enfants des MECS depuis 2021. Il a lieu une fois par trimestre sur un thème donné et réuni un jury composé de professionnels du SER et d'autres services opérationnels et fonctionnels. C'est un moment très apprécié au Service Enfance, tant de la part des membres du jury que de la part des unités qui y participent.

3. La participation du service à l'élaboration du projet d'établissement

Le travail autour de l'élaboration du prochain projet d'établissement IDEFHI a débuté en mai 2022 après la diffusion de la note du 26.05.2022 dont l'objet était « Cadre du projet d'établissement 2021-2025 de l'IDEFHI ». Plusieurs groupes de travail ont été mis en place afin de travailler sur les 4 axes :

- la qualité de l'accompagnement au travers de la place de l'utilisateur et de sa famille dans les parcours de vie et dans l'institution
- l'ancrage de l'IDEFHI dans son environnement et la valorisation de ses actions
- la qualité de l'accompagnement au travers de l'amélioration de la qualité de vie et conditions de travail.
- l'évolution de la gouvernance de l'établissement

Le Service Enfance a été représenté sur les différents groupes de travail qui ont été mis en place.

2 enfants du Service Enfance ont participé au Conseil des usagers en fin d'année 2022, dédié à l'élaboration du projet d'établissement.

III. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)

A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service, actions marquantes en 2022

L'année 2022 se caractérise par :

- deux intérimis de direction liés à l'absence de la directrice sur une longue période et l'absence, puis le départ de l'adjoint de direction ;
- la modification importante de la composition de l'équipe des responsables d'unité sociale et médico-sociale : départ à la retraite de 2 agents, départ de 2 agents contractuels, arrivée de 3 nouveaux cadres entre avril et mai 2022 ;
- le départ de la responsable administrative en fin d'année 2022 ;
- un renouvellement important des psychologues sur les unités ;
- le travail mené sur les nouvelles modalités d'intervention entre l'UASF et les MECS et qui va être effectif en 2023. Il s'ensuivra la nécessité de former les professionnels des MECS aux entretiens familiaux.

Un retour sur expérience (CREX) a eu lieu sur la MECS de Cordouan à la suite d'un incident à caractère sexuel entre deux enfants. Réalisé en fin d'année civile en deux temps, le CREX est un outil de pilotage qui dépasse la recherche des responsabilités individuelles ou collectives. Il permet l'atteinte d'au moins deux objectifs : offrir à une équipe, tout corps de métiers confondus, l'opportunité de libérer la parole sur l'impact émotionnel que l'évènement a pu produire individuellement et/ou collectivement ; et mieux cerner ainsi l'incident dans sa globalité.

L'actualité de fin d'année n'a pas permis au chargé de mission de présenter son diagnostic et ses préconisations. Un retour est prévu dans le courant du premier trimestre 2023.

Dans le cadre d'une politique de lutte contre les maltraitances, 17 agents du Service Enfance ont suivi la formation sur les maltraitances invisibles mutualisée avec le service de l'ASTR.

B. Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S)

Le PACQ-S a été saisi sur le logiciel Ageval en 2021. Il a été actualisé en 2021 et 2022.

Les objectifs du PACQ-S sont issus du projet de service et de l'évaluation externe. Ils mettent en exergue des actions en lien avec « la personnalisation et l'accompagnement des usagers » et « droit et participation des usagers et de leur famille ». Les objectifs sont au nombre de 18.

1. Gestion des Ressources Humaines (objectifs en lien avec les Projets de Services)

- Objectif : Absentéisme : Renforcer les outils de suivi et l'analyse des causes d'absence afin d'envisager des actions de réduction de l'absentéisme.
 - o Action : Renforcer la collaboration entre la DRH et les directions de Service afin de mettre en place des actions :
 - La DRH a mis en place des comités techniques avec la responsable administrative et la secrétaire RH du service à raison d'un fois tous les 2 mois permettant de balayer les AM et de mesurer et justifier les écarts

- Objectif : Améliorer l'articulation « Milieu Ouvert-Unités d'hébergement – UASF

 - o Organiser une journée institutionnelle du Service sur cette thématique :
 - Cette journée n'a pas eu lieu en 2022 compte tenu de l'absence de la direction.
 - Elaborer un protocole de fonctionnement inter-unité
 - 4 groupes de travail pluridisciplinaire se sont réunis en 2022 dans l'objectif de redéfinir les modalités de travail de l'UASF et des MECS afin de recentrer l'UASF sur son travail central, à savoir la mise en œuvre des Visites en présence d'un tiers au bénéfice d'enfants ne disposant pas d'autres modalités de voir leur famille (visites libres et/ou droits d'hébergement).

- Objectif : impliquer les agents dans la démarche de SST
 - o Actions : Impliquer les agents dans l'actualisation du DUERP (annuellement)
 - Cette action est à mettre en œuvre afin de donner du sens à cet outil aux yeux des professionnels.
 - Former les professionnels aux 1ers secours, incendie, sécurité.....
 - En 2022 encore, plusieurs professionnels ont suivi des formations liées à la sécurité.

- Objectif : optimiser l'accueil des nouveaux professionnels
 - o Action : mettre en place un système de tutorat à destination des nouveaux CSE
 - Les 3 cadres arrivés en 2022 ont bénéficié de la formation « colibri » proposée par la DRH afin d'accompagner les jeunes cadres prenant un poste. Des procédures standardisées (outils et fonctionnement instances) permettent de mieux appréhender le fonctionnement institutionnel.
 - o Action : mettre en place un « kit » d'accueil pour les nouveaux professionnels
 - Un livret d'accueil pour les professionnels de la filière éducative (idem livret d'accueil stagiaire) reste à formaliser à l'échelle de l'institution.

- Objectif (GRH et Bientraitance) : Accompagner et soutenir les professionnels dans leurs pratiques professionnelles
 - o Actions : Évaluer la dynamique des APP dans chaque unité
 - La direction fait un point annuel avec l'intervenante de l'APP cadres et des points ponctuels dans l'année en fonction des besoins. Les cadres en font de même auprès des intervenants sur leurs unités.
 - Accompagner l'utilisation d'un questionnaire d'auto-évaluation des pratiques bien traitantes
 - o Action à mettre en place
 - Réunir une commission de formation à l'échelle du Service.
 - Cette action ne s'est pas concrétisée en 2022 du fait de l'absence de la direction et sera à reprendre en 2023.

2. Management et stratégie (objectifs en lien avec les projets de Services)

- Objectif : partenariat : s'appuyer sur les dispositifs de santé et d'insertion de droit commun.
 - o Actions : Accompagner la communication autour de la base de données WIKIDEFHI et autres répertoires.
 - Une présentation de la base de données WIKIDEFHI a été faite en réunion de direction. Et sur sollicitations, la chargée de mission insertion est également intervenue sur les réunions d'équipes.
 - o Action : S'appuyer sur les partenaires de la promotion de la santé pour proposer des actions autour de la vie relationnelle, affective et sexuelle.
 - Cf. paragraphe VARS (axe de travail très important).

- Objectif : (management stratégie /personnalisation accompagnement) permettre l'exercice plein et entier de la référence éducative (objectif opérationnel 4-1).
 - o Action : Définir la mission de référent éducatif : élaborer la fiche mission.
 - o Action : Donner les moyens d'exercer la mission de référent éducatif – consacrer un temps institutionnel à la référence éducative.
 - Certains cycles de travail font apparaître des heures « bulles » permettant aux éducateurs d'assurer certaines VASD, écrits professionnels, synthèses...

3. Personnalisation de l'accompagnement

- Objectif : permettre l'exercice plein et entier de la référence éducative.
 - o Actions : (voir objectif management et stratégie).

- Objectif : Développer l'évaluation de situations familiales, des compétences parentales et identifier des personnes-ressources
 - o Action : Se doter d'un outil d'évaluation des compétences parentales.
 - Reste à instruire via un groupe de travail en lien avec la démarche qualité.
 - o Action Identifier les personnes-ressources pour chaque PP.
 - Les personnes-ressources sont identifiées, mais cette démarche doit être portée par l'encadrement.

- Objectif : Développer la personnalisation de l'accompagnement spécifique des adolescents.
 Actions :
 - o Action : Proposer des formations sur les problématiques et besoins spécifiques à l'adolescence.
 - Des formations sur les thématiques VARS et violences ont été largement planifiées
 - o Action : Renforcer les connaissances, compétences et les partenariats sur l'insertion professionnelle.
 - Ce travail s'est développé nettement depuis l'arrivée de la référente scolarité insertion (partenariat Astrado). La base de données Wikidephi et le cotech insertion sont deux sources supplémentaires.
 -

- Objectif : Optimiser la démarche de personnalisation
 - o Action : Mieux préparer l'admission en remettant le livret d'accueil de l'unité.

- Toutes les unités sont dotées d'un livret d'accueil à l'attention des parents et certaines d'un livret d'accueil à l'attention des enfants.
 - Mieux préparer l'admission en recueillant les attentes du jeune et de sa famille dans le cadre du DIPC et du CS
 - La trame DIPC a été revue. Un encart « expression des souhaits des familles » y figure, pour être au plus près du respect de l'expression des usagers et de leur famille. Les DIPC sont signés plus rapidement et systématiquement à réception de l'OPP ou AP.
 - Mettre en place la réunion annuelle d'élaboration du PP (rythmes différents pour le SMD et mesures Administrative en MECS)
 - Une frise temporelle a été travaillée et présentée à chaque unité en janvier 2021 par le binôme adjoint de direction et référent qualité.
 - Action : Mieux préparer l'orientation en mettant en place la réunion d'évaluation du PP 2 mois avant la fin de la mesure
 - Cette démarche doit être portée par l'encadrement et investie par les référents.
 - Action : Procéder à une évaluation aléatoire du process et contenu des PP
 - Un tableau de suivi a été mis en place et des rendez-vous périodiques sont programmés avec l'adjoint de direction et CSE. Ceci ne s'est pas fait en 2022 compte tenu de l'absence d'adjoint de direction.
- Objectif : penser la personnalisation dans le collectif
- Action : Élaborer avec les usagers des règles de vie claires pour chaque unité.
 - Certaines unités ont travaillé autour des « règles de quotidienneté » ou « règles de vie » (écrites ou sous forme de dessins) - action pérenne.
 - Action : Mettre en place des temps d'échanges sur les actions à mener autour du bien-être
 - L'infirmière du Service porte cette démarche et propose des séances de massage et de relaxation aux usagers. Certaines unités ont mis en place des ateliers « bien-être ». Poursuivre cette démarche.
- Objectif : poursuivre la personnalisation de l'accompagnement des enfants présentant des troubles psychiques ou retard de développement.
- Action : Adapter le cadre de vie et équipements aux besoins spécifiques des enfants présentant des troubles psychiques ou retard du développement.
 - Malette « tuto addicto ».
 - Proposition des formations spécifiques.

- Formations mises en place à l'attention des professionnels.

4. Démarche qualité

- Objectif : intégrer dans le cadre de l'élaboration du rapport d'activité annuel, un bilan des différents objectifs et actions du projet de Service de manière objectivée.
 - o Action : Intégration dans le rapport d'activité 2022
 - Le rapport d'activité 2022 fait état du bilan des actions menées.
- Objectif : Améliorer la diffusion des travaux du Copil Qualité à l'ensemble des agents du SER.
 - o Action : Systématiser les retours des travaux des COPIL Qualité dans chaque réunion d'équipe par le référent qualité ou CSE.
 - À poursuivre.
 - o Action : Évaluer annuellement les EI usagers du Service via une séance de l'observatoire des EI.
 - L'observatoire des EI ne s'est pas réuni en 2022 compte tenu de l'absence de la direction.
 - o Action : Mettre en place des actions correctives en prévention des EI.
 - À poursuivre.
 - o Action : Réaliser une cartographie des risques
 - À formaliser.

5. Droit et participation :

- Objectif : Améliorer le fonctionnement des instances de participation
 - o Action : mettre en place une enquête de satisfaction annuelle à destination des usagers et des familles
 - Une enquête a été intégrée dans le cadre de l'évaluation du projet d'établissement
 - Action : accompagner la restitution du groupe d'expression en réunion jeune (+ affichage des CR)
 - Le groupe d'expression fait systématiquement l'objet d'un CR qui est diffusé sur les unités et adressé à chaque membre du groupe d'expression
 - o Action : organiser une réunion jeune sur chaque lieu de vie de manière régulière
 - Cf. vie du service

- Objectif : améliorer les supports de communication pour les familles et les partenaires
 - o Action : mettre en place un groupe de travail sur les outils et modalités de communication avec les familles et les partenaires
 - A mettre en place

- Objectif : Co-construire le projet personnalisé avec l'enfant et sa famille et les partenaires

Actions :

- o Action : Intégrer dans chaque PP les attentes de l'enfant et sa famille
 - Cf. personnalisation
 - o Action : Définir dans chaque PP les modalités de communication à privilégier avec la famille
 - Cf. personnalisation
 - o Action : Intégrer dans chaque PP les remarques des partenaires
 - Cf. personnalisation
 - o Action : Systématiser l'invitation des partenaires aux réunions d'élaboration des PP
 - Cf. personnalisation
-
- Objectif : Mieux prendre en compte les attentes des usagers pour les activités et loisirs
 - o Action : Intégrer systématiquement les demandes des usagers sur l'ODJ de la commission animation (groupe d'expression, réunions jeunes...)
 - Un tableau de recensement des enfants et de suivi des actions est mis à jour après chaque commission.

6. Infrastructure et équipements

- Objectif : Amélioration continue du Cadre de vie des unités du Service.
 - o Action : Poursuivre le suivi trimestriel avec la DCVT
 - Les réunions avec la DCVT ont lieu 2 à 3 fois par an.
 - Depuis fin 2021, une revue technique des unités a été enclenchée afin de recenser les besoins en travaux des unités les plus vétustes. (une revue technique de l'unité Vert Pré et Cordouan a été réalisée).

C. Le plan d'actions Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (VARS)

Le plan VARS a été actualisé au cours de l'année 2022.

Formation des professionnels proposée dans le cadre du plan de formation établissement :

- Formations en santé sexuelle
- Journée de sensibilisation autour des pratiques prostitutionnelles

Actions à destination des publics accueillis :

- **Suivi individuel et actions collectives réalisés par l'IDE** du service en lien avec les fiches actions (Connaissance du corps, Schéma corps, Puberté et Sexualité / Gestion des émotions et confiance en soi / Gestion du stress / Respect Consentement Intimité)
- **Poursuite de l'expérimentation de la Mallette CPS du SER** sur toutes les unités (CDR, Oissel, Hoëdic et UASF réalisés).

La Mallette créée par des professionnels du service dans le cadre du TUTO ADDICTO continuera d'être expérimentée sur les unités sur SER sur l'année 2023

Ce support généraliste sur les CPS est un outil en faveur des différentes thématiques de promotion de la santé, notamment la VARS. Un bilan sera à réaliser lorsque la mallette sera passée sur toutes les unités : quelle adaptation, quelle généralisation ?

- Participation de 3 usagers au groupe test des culottes menstruelles
- Création d'un jeu autour des menstruations par 2 jeunes de Sotteville et l'IDE, 2023 permettra de le finaliser (contenu validé par un expert), puis de le diffuser.

- **Poursuivre les ateliers Compétences psychosociales**

La subvention ARS obtenue dans le cadre du projet VARS permettra la poursuite de la mise en œuvre de 2 nouveaux ateliers (de 5 séances) sur les CPS sur 2 unités (VP et CDR) via l'intervention d'un professionnel extérieur spécialisé en promotion de la santé (Trajectoire Santé).

Les ateliers cibleront les compétences suivantes : avoir conscience de soi/avoir de l'empathie pour les autres ; savoir communiquer efficacement/ être habile dans ces relations interpersonnelles et savoir gérer son stress et ses émotions.

- Sensibilisation autour de la gestion des émotions :
 - o expérimentation par l'IDE d'un tableau d'expression des émotions sur les unités d'hébergement
 - o prévoir invitation d'APCOM lors d'une journée institutionnelle

Temps de sensibilisation et d'échange à destination des professionnels

- Poursuite de l'intervention du CRIAVS sur les unités, à l'invitation des cadres
- Temps de sensibilisation CRIAVS et DPA sur la prévention des violences sexuelles
- Poursuite de la présentation et de la mise à disposition des professionnels des unités de l'outil « Dis-moi tout Marvin... Parler de sexualité de manière adaptée aux jeunes enfants : éduquer pour protéger ! » de la Fondation Marie Vincent, spécialisée en prévention des violences sexuelles. Evaluer comment s'en sont saisi les professionnels
- Comment parler des questions de genre : intervention d'un étudiant en sciences du langage à caler avec la CM santé

Pistes de travail à intégrer en 2023 : questions de genre, d'identité et d'orientation sexuelle, et la nécessité d'accompagner davantage les équipes et les jeunes sur ces questions.

Conclusion : Perspectives

Le rapport d'activité 2021 mentionnait le fait que l'année 2022 marquait le pas sur un besoin de stabiliser et pérenniser les équipes. Force est de constater que cela n'a pas été le cas et que ce vœu de stabilité peut être renouvelé pour 2023.

La mention portée sur le rapport d'activité 2022 de la nécessité de poursuivre l'amélioration de la dimension hôtelière de certaines MECS, notamment les MECS Vert-Pré et Cordouan demeure d'actualité. La restructuration de ces 2 MECS, particulièrement vétustes, faiblement isolées sur le plan thermique, apparaissent être une priorité.

L'UASF fusionnée et l'aboutissement des 4 groupes de travail qui se sont réunis en 2022 devrait permettre d'observer en 2023 une réduction importante de la liste d'attente des VPT ordonnées par les juges des enfants, de resserrer les liens entre les professionnels des MECS et de l'UASF et d'enclencher un travail de fond sur le travail mené avec les familles depuis les MECS. La politique de formation du service devra permettre d'accompagner les professionnels des MECS en ce sens.

Nous souhaitons poursuivre en 2023 la dynamique engagée autour des transferts, transfert pour chaque unité et transfert « fratrie », à destination d'enfants issus d'une même fratrie, accueillis sur plusieurs unités du Service Enfance. Ce type de transfert est très apprécié des enfants concernés.

Nous devrions recevoir en 2023 la version finalisée du nouveau référentiel SMD travaillé avec l'ASE.

Sur le plan des ressources humaines, une équipe mobile de professionnels dédiés aux remplacements se mettra en place en 2023. L'objectif est d'améliorer le pilotage et la gestion de nos moyens humains, de sécuriser les agents contractuels en leur offrant un parcours plus pérenne au sein de l'IDFHI et de permettre un remplacement sécurisé pour les équipes et les jeunes.

2023 verra se mettre en place une journée institutionnelle au SER, la précédente ne s'étant pas tenue en raison de la Covid. De la même façon, nous renouerons avec la fête du SER à destination des enfants.

